

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00202 Numéro SIREN : 400 726 048 Nom ou dénomination : EXCO SOCODEC
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2019 sous le numéro de dépôt 3112

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 12		Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	117 481.07	113 015.87	4 465.20	1 853.00	29.33-
	Fonds commercial (1)	3 668 187.23		3 668 187.23	28 500.00	0.78
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	1 354 862.58	1 123 247.78	231 614.80	79 518.98-	25.56-
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	951 941.30	110 000.00	841 941.30	110 000.00-	11.56-
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	20 415.00		20 415.00		
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	4 210.92		4 210.92	18 925.52-	81.80-
	Total II	6 117 098.10	1 346 263.65	4 770 834.45	4 952 631.95	181 797.50-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 812.00		2 812.00	2 638.00	174.00
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	4 582 328.37	389 496.06	4 192 832.31	4 022 621.87	170 210.44
	Autres créances	294 352.85		294 352.85	431 501.86	137 149.01-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	595 589.69		595 589.69	659 423.33	63 833.64-
	Charges constatées d'avance (3)	123 251.50		123 251.50	91 320.52	31 930.98
	Total III	5 598 334.41	389 496.06	5 208 838.35	5 207 505.58	1 332.77
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 715 432.51	1 735 759.71	9 979 672.80	10 160 137.53	180 464.73-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 210.92

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 200 000)	3 200 000.00	3 200 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	195 947.76	195 947.76		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	320 000.00	320 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 640 049.65	1 514 550.10	125 499.55	8.29
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	525 782.83	602 653.37	76 870.54	12.76
Autres fonds propres	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 881 780.24	5 833 151.23	48 629.01	0.83
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	6 515.00	5 000.00	1 515.00	30.30
	Provisions pour charges				
	Total III	6 515.00	5 000.00	1 515.00	30.30
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	346 473.12	531 567.38	185 094.26	34.82
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	53 415.82	59 162.30	5 746.48	9.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	110 513.96	125 000.00	14 486.04	11.59
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 396.59	560 088.26	175 691.67	31.37
	Dettes fiscales et sociales	2 064 262.01	1 913 156.99	151 105.02	7.90
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 000.00		19 000.00	
	Autres dettes	103 522.06	99 102.37	4 419.69	4.46
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 009 794.00	1 033 909.00	24 115.00	2.33
	Total IV	4 091 377.56	4 321 986.30	230 608.74	5.34
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 979 672.80	10 160 137.53	180 464.73	1.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 914 673.77 3 976 632.69

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	9 320 037.04	466 399.31	9 786 436.35	9 137 951.96	648 484.39	7.10
Chiffre d'affaires NET	9 320 037.04	466 399.31	9 786 436.35	9 137 951.96	648 484.39	7.10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			17 672.54	15 156.69	2 515.85	16.60
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			252 669.15	185 903.81	66 765.34	35.91
Autres produits			28 312.04	13 277.49	15 034.55	113.23
Total des Produits d'exploitation (I)			10 085 090.08	9 352 289.95	732 800.13	7.84
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 209 980.96	3 279 442.55	69 461.59	2.12
Impôts, taxes et versements assimilés			235 445.31	216 983.35	18 461.96	8.51
Salaires et traitements			3 850 446.07	3 678 559.34	171 886.73	4.67
Charges sociales			1 513 555.37	1 407 261.70	106 293.67	7.55
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			157 826.66	163 751.40	5 924.74	3.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			130 740.63	150 891.47	20 150.84	13.35
Dotations aux provisions			1 515.00		1 515.00	
Autres charges			167 327.91	46 511.80	120 816.11	259.75
Total des Charges d'exploitation (II)			9 266 837.91	8 943 401.61	323 436.30	3.62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			818 252.17	408 888.34	409 363.83	100.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2018 12	31/08/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	50 000. 00	259 134. 32	209 134. 32-	80. 70-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	280. 11	3 729. 70	3 449. 59-	92. 49-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	50 280. 11	262 864. 02	212 583. 91-	80. 87-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	110 000. 00		110 000. 00	
Intérêts et charges assimilées (4)	4 846. 77	6 891. 80	2 045. 03-	29. 67-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	114 846. 77	6 891. 80	107 954. 97	N5
2. Résultat financier (V-VI)	64 566. 66-	255 972. 22	320 538. 88-	125. 22-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	753 685. 51	664 860. 56	88 824. 95	13. 36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 278. 00	18 278. 00-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	96 237. 00	6 800. 00	89 437. 00	N5
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		20 000. 00	20 000. 00-	100. 00-
Total VII	96 237. 00	45 078. 00	51 159. 00	113. 49
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17. 00	12 765. 00	12 748. 00-	99. 87-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 050. 68	7 818. 19	1 767. 51-	22. 61-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 067. 68	20 583. 19	14 515. 51-	70. 52-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	90 169. 32	24 494. 81	65 674. 51	268. 12
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	67 995. 00		67 995. 00	
Impôts sur les bénéfices (X)	250 077. 00	86 702. 00	163 375. 00	188. 43
Total des produits (I+III+V+VII)	10 231 607. 19	9 660 231. 97	571 375. 22	5. 91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 705 824. 36	9 057 578. 60	648 245. 76	7. 16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	525 782. 83	602 653. 37	76 870. 54-	12. 76-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

259 134. 00
1 295. 00
EXCO SOCODEC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 979 672.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 786 436.35 Euros et dégageant un bénéfice de 525 782.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi de leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. Conformément à la note de l'ANC, en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 127 937 €.

Le montant du CICE relatif à l'année civile 2017 est de 140 502 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Il a servi à financer des investissements matériels et humains réalisés au cours de l'exercice et à reconstituer les fonds propres de la société. Il n'a donc par permis de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 773 317		30 066
Installations générales agencements aménagements divers	672 847		
Matériel de transport	108 549		19 635
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	591 439		59 411
TOTAL	1 372 835		79 046
Autres participations	951 941		
Autres titres immobilisés	20 415		
Prêts, autres immobilisations financières	23 136		
TOTAL	995 493		
TOTAL GENERAL	6 141 645		109 112

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		17 714	3 785 668	3 785 668
Installations générales agencements aménagements divers			672 847	672 847
Matériel de transport		35 299	92 886	92 886
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		61 721	589 129	589 129
TOTAL		97 019	1 354 863	1 354 863
Autres participations			951 941	951 941
Autres titres immobilisés			20 415	20 415
Prêts, autres immobilisations financières		18 926	4 211	4 211
TOTAL		18 926	976 567	976 567
TOTAL GENERAL		133 659	6 117 098	6 117 098

Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	127 311	3 419	17 714	113 016
Installations générales agencements aménagements divers	553 757	59 676		613 433
Matériel de transport	67 179	25 635	31 141	61 673
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	440 765	69 097	61 721	448 142
TOTAL	1 061 702	154 408	92 862	1 123 248
TOTAL GENERAL	1 189 013	157 827	110 576	1 236 264

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 419				
Instal.générales agenc.aménag.divers	59 676				
Matériel de transport	25 635				
Matériel de bureau informatique mobilier	69 097				
TOTAL	154 408				
TOTAL GENERAL	157 827				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	5 000	1 515			6 515
TOTAL	5 000	1 515			6 515

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		110 000			110 000
Sur comptes clients	483 747	130 741	224 992		389 496
TOTAL	483 747	240 741	224 992		499 496
TOTAL GENERAL	488 747	242 256	224 992		506 011
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		132 256 110 000	224 992		

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la société Exco Socodec à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour la société Exco Socodec par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société Exco Socodec doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

Au 31 août 2016, un ancien client du cabinet a mis en cause la responsabilité du cabinet pour défaut de conseil. Le cabinet conteste entièrement sa mise en cause et a confié la gestion de ce litige à son conseil juridique qui compte tenu des éléments du dossier contentieux et de l'ancienneté des faits (plus de 10 ans) estime la condamnation du cabinet improbable. Une audience a eu lieu en septembre 2017, mais le traitement judiciaire se poursuit. Une nouvelle provision d'honoraires de 10 000 euros HT a été

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

constituée.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 211	0	4 211
Clients douteux ou litigieux	179 656	179 656	
Autres créances clients	4 402 673	4 402 673	
Personnel et comptes rattachés	25 383	25 383	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 500	2 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 649	42 649	
Divers état et autres collectivités publiques	78 633	78 633	
Groupe et associés	50 976	50 976	
Débiteurs divers	94 212	94 212	
Charges constatées d'avance	123 252	123 252	
TOTAL	5 004 144	4 999 933	4 211

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 120	1 120		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	345 354	168 650	176 704	
Fournisseurs et comptes rattachés	384 397	384 397		
Personnel et comptes rattachés	574 992	574 992		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	371 548	371 548		
Impôts sur les bénéfices	45 999	45 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	961 596	961 596		
Autres impôts taxes et assimilés	110 127	110 127		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 000	19 000		
Groupe et associés	53 416	53 416		
Autres dettes	103 522	103 522		
Produits constatés d'avance	1 009 794	1 009 794		
TOTAL	3 980 864	3 804 160	176 704	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	184 786			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 310			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	21.3935	149 578			149 578

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	92 528		3 575 659	3 668 187	
Total	92 528		3 575 659	3 668 187	

La clientèle en actif immobilisé est évaluée à sa valeur d'achat ou d'apport.

Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.

Il est inscrit à l'actif pour une valeur de 3 668 187 €.

Un test de dépréciation de la valeur du fonds de commerce a été réalisé en fonction des pratiques professionnelles. Aucune dépréciation de cet élément d'actif n'est à constater.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus des participations.

Produits nets partiels sur travaux en cours

Le chiffre d'affaires du cabinet se compose de prestations de services dans les domaines de l'expertise comptable et des missions accessoires ainsi que de l'audit, et du conseil. Selon les normes en usage dans la profession, le chiffre d'affaires est comptabilisé selon

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en factures à établir.

Un produit net partiel a été pris en compte sur les opérations partiellement exécutées que les cocontractants ont acceptés.

Les travaux en cours correspondant à l'exécution partielle du contrat ont été évalués conformément aux principes décrits ci dessus, la contrepartie du produit net partiel constaté, qui figure dans le compte de résultat pour 1 375 078 euros, a été rattachée aux créances clients.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 650 094
Autres créances	83 033
Total	1 733 127

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 737
Dettes fiscales et sociales	858 769
Autres dettes	53 017
Total	1 107 643

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	123 252
Total	123 252
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 009 794
Total	1 009 794

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	30
Employés	71
Total	101

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 12/12/2014 BNP / BD AUDIT
Montant initial de cette garantie : 170 000
Montant restant dû en capital : 99 131
Date de fin d'échéance de la garantie : 12/12/2021
Nature de la sûreté réelle : nantissement des titres BD AUDIT

Emprunt du : 26/06/2015 CREDIT MUTUEL / AB CC
Montant initial de cette garantie : 260 000
Montant restant dû en capital : 96 543
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/06/2020
Nature de la sûreté réelle : nantissement des titres AB CC

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
	moins d'un an	
	1 à 5 ans	53 961
	6 à 10 ans	63 426
	11 à 20 ans	106 059
	21 à 30 ans	67 694
	plus de 30 ans	20 370
Engagement total		311 510

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- méthode rétrospective des unités de crédit projetées
- turn over moyen
- table de mortalité INSEE 2017
- taux d'actualisation 1.42% (taux de rendement moyen des obligations corporates AA valeur 08/2018)

EXCO SOCODEC

S.A.R.L. au capital de 3 200 000 euros

Siège social :

**51 avenue Françoise Giroud
21000 DIJON**

R.C.S. : DIJON 400 726 048

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le **2.9. MARS 2019**
sous le n° B **3112**

Yves LLOBELL

**10 E Rue du Puits Bréchet
71640 GIVRY**

**Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Dijon**

SOCIETE EXCO SOCODEC
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2018

À l'assemblée de la société EXCO SOCODEC,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société EXCO SOCODEC relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise un produit net partiel sur travaux en cours dont les modalités d'estimation et de comptabilisation sont décrites dans la note de l'annexe intitulée « Produits nets partiels sur travaux en cours ». Mes travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société. J'ai également comparé les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et les estimations relatives à l'exercice clos le 31 août 2018 avec les données réelles à la date de mon audit.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

.../...

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

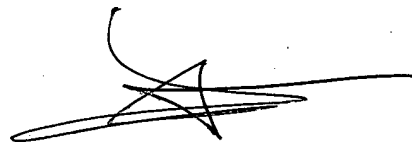
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

.../...

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GIVRY, le 17 décembre 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le commissaire aux comptes
Yves LLOBELL

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL CALYPSOS	8 000	149 303	100.00	189 006	189 006	50 000		127 237	25 626	50 000
- SAS BD AUDIT	48 000	54 724	99.92	274 060	274 060			235 574	210	
- SAS AB COMMISSARIAT	5 000	81 285	99.60	473 875	363 875			158 314	26 838	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS EXTRAN	100 000	35 711	15.00	15 000	15 000			85 500	20 216	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession d'immobilisation incorporelle	81 470	77510000
- Cessions d'immobilisations corporelles	14 767	77520000
Total	96 237	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	17	67120000
- VNC immobilisations corporelles cédées	4 158	67520000
- Dépôts de garantie non remboursés	1 893	67560000
Total	6 068	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Prises en charge de formation par Agefos	8 960
Avantages en nature véhicule	8 390
Indemnités d'assurance auto	4 554
Indemnités journalières Mederic	5 767
Remboursements de frais de déplacements	7
Total	27 678

EXCO SOCODEC
Société à responsabilité limitée au capital de 3 200 000 euros
Siège social : 51, avenue Françoise Giroud - 21000 DIJON
400 726 048 RCS DIJON

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 525 782,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 525 782,83 euros

Affecté :

- A titre de dividendes aux associés à hauteur de : 397 877,48 euros
Soit 2,66 euros par part sociale

- Au compte « autres réserves » pour le solde soit : 127 905,35 euros
qui sera ainsi porté à 1 767 955 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Les associés sont informés :

- que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- que peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif est possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 397 877,48 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est en outre rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

paraphes


Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice 31 août 2017 : 477 153,82 euros soit 3,19 euros par part sociale
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 477 153,82 euros

Distribution exceptionnelle de réserves du 14 décembre 2016 :
100 217,26 euros, soit 0,67 euros par part sociale
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 217,26 euros

Exercice 31 août 2016 : 439 759,32 euros soit 2,94 euros par part sociale
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 439 759,32 euros

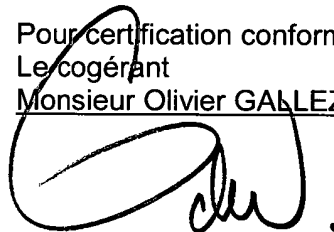
Exercice 31 août 2015 : 250 000,00 euros soit 1,7482 euros par part sociale
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 250 000,00 euros

Distribution exceptionnelle de réserves du 18 février 2015 :
150 000,00 euros, soit 1,0489 euros par part sociale
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2018

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour certification conforme
Le cogérant
Monsieur Olivier GALLEZOT



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	117 481	113 016	4 465	6 318	1 853-	29.33-
	Fonds commercial (1).	3 668 187		3 668 187	3 639 687	28 500	0.78
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 354 863	1 123 248	231 615	311 134	79 519-	25.56-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	951 941	110 000	841 941	951 941	110 000-	11.56-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	20 415		20 415	20 415		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 211		4 211	23 136	18 926-	81.80-
	Total II	6 117 098	1 346 264	4 770 834	4 952 632	181 798-	3.67-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 812		2 812	2 638	174	6.60
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 582 328	389 496	4 192 832	4 022 622	170 210	4.23
	Autres créances	294 353		294 353	431 502	137 149-	31.78-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	595 590		595 590	659 423	63 834-	9.68-
	Charges constatées d'avance (3)	123 252		123 252	91 321	31 931	34.97
	Total III	5 598 334	389 496	5 208 838	5 207 506	1 333	0.03
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 715 433	1 735 760	9 979 673	10 160 138	180 465-	1.78-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 200 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 200 000 195 948	3 200 000 195 948		
	Réserves				
	Réserve légale	320 000	320 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 640 050	1 514 550	125 500	8.29
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	525 783	602 653	76 871-	12.76-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 881 780	5 833 151	48 629	0.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 515	5 000	1 515	30.30
	Total III	6 515	5 000	1 515	30.30
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	346 473	531 567	185 094-	34.82-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	53 416	59 162	5 746-	9.71-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	110 514	125 000	14 486-	11.59-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 397	560 088	175 692-	31.37-
	Dettes fiscales et sociales	2 064 262	1 913 157	151 105	7.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 000		19 000	
	Autres dettes	103 522	99 102	4 420	4.46
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 009 794	1 033 909	24 115-	2.33-
	Total IV	4 091 378	4 321 986	230 609-	5.34-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 979 673	10 160 138	180 465-	1.78-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 914 674 3 976 633

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	9 786 436		9 786 436	9 137 952		648 484	7. 10
Chiffre d'affaires NET	9 786 436		9 786 436	9 137 952		648 484	7. 10
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			17 673	15 157		2 516	16. 60
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			252 669	185 904		66 765	35. 91
Autres produits			28 312	13 277		15 035	113. 23
Total des Produits d'exploitation (I)			10 085 090	9 352 290		732 800	7. 84
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 209 981	3 279 443		69 462	2. 12-
Impôts, taxes et versements assimilés			235 445	216 983		18 462	8. 51
Salaires et traitements			3 850 446	3 678 559		171 887	4. 67
Charges sociales			1 513 555	1 407 262		106 294	7. 55
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			157 827	163 751		5 925	3. 62-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			130 741	150 891		20 151	13. 35-
Dotations aux provisions			1 515			1 515	
Autres charges			167 328	46 512		120 816	259. 75
Total des Charges d'exploitation (II)			9 266 838	8 943 402		323 436	3. 62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			818 252	408 888		409 364	100. 12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2018	12	31/08/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	50 000		259 134		209 134-	80. 70-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	280		3 730		3 450-	92. 49-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	50 280		262 864		212 584-	80. 87-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	110 000				110 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	4 847		6 892		2 045-	29. 67-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	114 847		6 892		107 955	NS
2. Résultat financier (V-VI)	64 567-		255 972		320 539-	125. 22-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	753 686		664 861		88 825	13. 36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			18 278		18 278-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	96 237		6 800		89 437	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			20 000		20 000-	100. 00-
Total VII	96 237		45 078		51 159	113. 49
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17		12 765		12 748-	99. 87-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 051		7 818		1 768-	22. 61-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	6 068		20 583		14 516-	70. 52-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	90 169		24 495		65 675	268. 12
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	67 995				67 995	
Impôts sur les bénéfices (X)	250 077		86 702		163 375	188. 43
Total des produits (I+III+V+VII)	10 231 607		9 660 232		571 375	5. 91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 705 824		9 057 579		648 246	7. 16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	525 783		602 653		76 871-	12. 76-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

50 000 259 134
848 1 295
EXCO SOCODEC

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 979 672.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 786 436.35 Euros et dégageant un bénéfice de 525 782.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi de leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. Conformément à la note de l'ANC, en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 127 937 €.

Le montant du CICE relatif à l'année civile 2017 est de 140 502 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Il a servi à financer des investissements matériels et humains réalisés au cours de l'exercice et à reconstituer les fonds propres de la société. Il n'a donc permis de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 773 317		30 066
Installations générales agencements aménagements divers	672 847		
Matériel de transport	108 549		19 635
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	591 439		59 411
TOTAL	1 372 835		79 046
Autres participations	951 941		
Autres titres immobilisés	20 415		
Prêts, autres immobilisations financières	23 136		
TOTAL	995 493		
TOTAL GENERAL	6 141 645		109 112

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		17 714	3 785 668	3 785 668
Installations générales agencements aménagements divers			672 847	672 847
Matériel de transport		35 299	92 886	92 886
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		61 721	589 129	589 129
TOTAL		97 019	1 354 863	1 354 863
Autres participations			951 941	951 941
Autres titres immobilisés			20 415	20 415
Prêts, autres immobilisations financières		18 926	4 211	4 211
TOTAL		18 926	976 567	976 567
TOTAL GENERAL		133 659	6 117 098	6 117 098

Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	127 311	3 419	17 714	113 016
Installations générales agencements aménagements divers	553 757	59 676		613 433
Matériel de transport	67 179	25 635	31 141	61 673
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	440 765	69 097	61 721	448 142
TOTAL	1 061 702	154 408	92 862	1 123 248
TOTAL GENERAL	1 189 013	157 827	110 576	1 236 264

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 419				
Instal.générales agenc.aménag.divers	59 676				
Matériel de transport	25 635				
Matériel de bureau informatique mobilier	69 097				
TOTAL	154 408				
TOTAL GENERAL	157 827				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	5 000	1 515			6 515
TOTAL	5 000	1 515			6 515

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		110 000			110 000
Sur comptes clients	483 747	130 741	224 992		389 496
TOTAL	483 747	240 741	224 992		499 496
TOTAL GENERAL	488 747	242 256	224 992		506 011
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		132 256	224 992		

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la société Exco Socodec à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour la société Exco Socodec par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société Exco Socodec doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

Au 31 août 2016, un ancien client du cabinet a mis en cause la responsabilité du cabinet pour défaut de conseil. Le cabinet conteste entièrement sa mise en cause et a confié la gestion de ce litige à son conseil juridique qui compte tenu des éléments du dossier contentieux et de l'ancienneté des faits (plus de 10 ans) estime la condamnation du cabinet improbable. Une audience a eu lieu en septembre 2017, mais le traitement judiciaire se poursuit. Une nouvelle provision d'honoraires de 10 000 euros HT a été

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

constituée.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 211	0	4 211
Clients douteux ou litigieux	179 656	179 656	
Autres créances clients	4 402 673	4 402 673	
Personnel et comptes rattachés	25 383	25 383	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 500	2 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 649	42 649	
Divers état et autres collectivités publiques	78 633	78 633	
Groupe et associés	50 976	50 976	
Débiteurs divers	94 212	94 212	
Charges constatées d'avance	123 252	123 252	
TOTAL	5 004 144	4 999 933	4 211

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 120	1 120		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	345 354	168 650	176 704	
Fournisseurs et comptes rattachés	384 397	384 397		
Personnel et comptes rattachés	574 992	574 992		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	371 548	371 548		
Impôts sur les bénéfices	45 999	45 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	961 596	961 596		
Autres impôts taxes et assimilés	110 127	110 127		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 000	19 000		
Groupe et associés	53 416	53 416		
Autres dettes	103 522	103 522		
Produits constatés d'avance	1 009 794	1 009 794		
TOTAL	3 980 864	3 804 160	176 704	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	184 786			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 310			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	21. 3935	149 578			149 578

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	92 528		3 575 659	3 668 187	
Total	92 528		3 575 659	3 668 187	

La clientèle en actif immobilisé est évaluée à sa valeur d'achat ou d'apport.
Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.
Il est inscrit à l'actif pour une valeur de 3 668 187 €.
Un test de dépréciation de la valeur du fonds de commerce a été réalisé en fonction des pratiques professionnelles. Aucune dépréciation de cet élément d'actif n'est à constater.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle.
La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus des participations.

Produits nets partiels sur travaux en cours

Le chiffre d'affaires du cabinet se compose de prestations de services dans les domaines de l'expertise comptable et des missions accessoires ainsi que de l'audit, et du conseil.
Selon les normes en usage dans la profession, le chiffre d'affaires est comptabilisé selon

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en factures à établir.

Un produit net partiel a été pris en compte sur les opérations partiellement exécutées que les cocontractants ont acceptés.

Les travaux en cours correspondant à l'exécution partielle du contrat ont été évalués conformément aux principes décrits ci dessus, la contrepartie du produit net partiel constaté, qui figure dans le compte de résultat pour 1 375 078 euros, a été rattachée aux créances clients.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 650 094
Autres créances	83 033
Total	1 733 127

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 737
Dettes fiscales et sociales	858 769
Autres dettes	53 017
Total	1 107 643

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	123 252
Total	123 252
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 009 794
Total	1 009 794

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	30
Employés	71
Total	101

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 12/12/2014 BNP / BD AUDIT
Montant initial de cette garantie : 170 000
Montant restant dû en capital : 99 131
Date de fin d'échéance de la garantie : 12/12/2021
Nature de la sûreté réelle : nantissement des titres BD AUDIT

Emprunt du : 26/06/2015 CREDIT MUTUEL / AB CC
Montant initial de cette garantie : 260 000
Montant restant dû en capital : 96 543
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/06/2020
Nature de la sûreté réelle : nantissement des titres AB CC

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
	moins d'un an	
	1 à 5 ans	53 961
	6 à 10 ans	63 426
	11 à 20 ans	106 059
	21 à 30 ans	67 694
	plus de 30 ans	20 370
Engagement total		311 510

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- méthode rétrospective des unités de crédit projetées
- turn over moyen
- table de mortalité INSEE 2017
- taux d'actualisation 1.42% (taux de rendement moyen des obligations corporates AA valeur 08/2018)

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL CALYPSOS	8 000	149 303	100.00	189 006	189 006	50 000		127 237	25 626	50 000
- SAS BD AUDIT	48 000	54 724	99.92	274 060	274 060			235 574	210	
- SAS AB COMMISSARIAT	5 000	81 285	99.60	473 875	363 875			158 314	26 838	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS EXTRAN	100 000	35 711	15.00	15 000	15 000			85 500	20 216	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession d'immobilisation incorporelle	81 470	77510000
- Cessions d'immobilisations corporelles	14 767	77520000
Total	96 237	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	17	67120000
- VNC immobilisations corporelles cédées	4 158	67520000
- Dépôts de garantie non remboursés	1 893	67560000
Total	6 068	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Prises en charge de formation par Agefos	8 960
Avantages en nature véhicule	8 390
Indemnités d'assurance auto	4 554
Indemnités journalières Mederic	5 767
Remboursements de frais de déplacements	7
Total	27 678